



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des affaires financières –
Département du contrôle interne et des
systèmes d'information financière - DCISIF**

Classe virtuelle – 09 février 2023

« Indicateurs MP3 et leviers d'amélioration de la chaine de la dépense »

La présentation de la classe virtuelle va commencer à 14h30. A tout de suite.



Sommaire

1



Présentation des Indicateurs MP3

2



Analyse des indicateurs

3



Conclusion

4



Annexes

1. Présentation des indicateurs MP3

Présentation des indicateurs MP3

Introduction sur le macro-processus d'exécution de la dépense

Le macro-processus d'exécution de la dépense (MP3) a pour objet de définir les différents rôles des acteurs de la fonction financière et leurs interactions, structurant ainsi l'organisation financière de la chaîne d'exécution de la dépense et ses outils.

Il porte sur les dépenses autres que les dépenses de personnel.

La mise en œuvre du MP3 vise à fluidifier la chaîne d'exécution de la dépense de l'État tout en garantissant la traçabilité des opérations, afin d'optimiser le traitement de la dépense publique et réduire ses délais de paiement, en tirant profit des avancées réglementaires et outil, telles que la dématérialisation des actes de gestion et des circuits de transmission entre les acteurs.

A travers la réalisation de ces objectifs, ce macro-processus participe à la modernisation de l'action publique, qui vise à renforcer l'efficacité des services publics et contribuer à la modernisation des finances publiques.

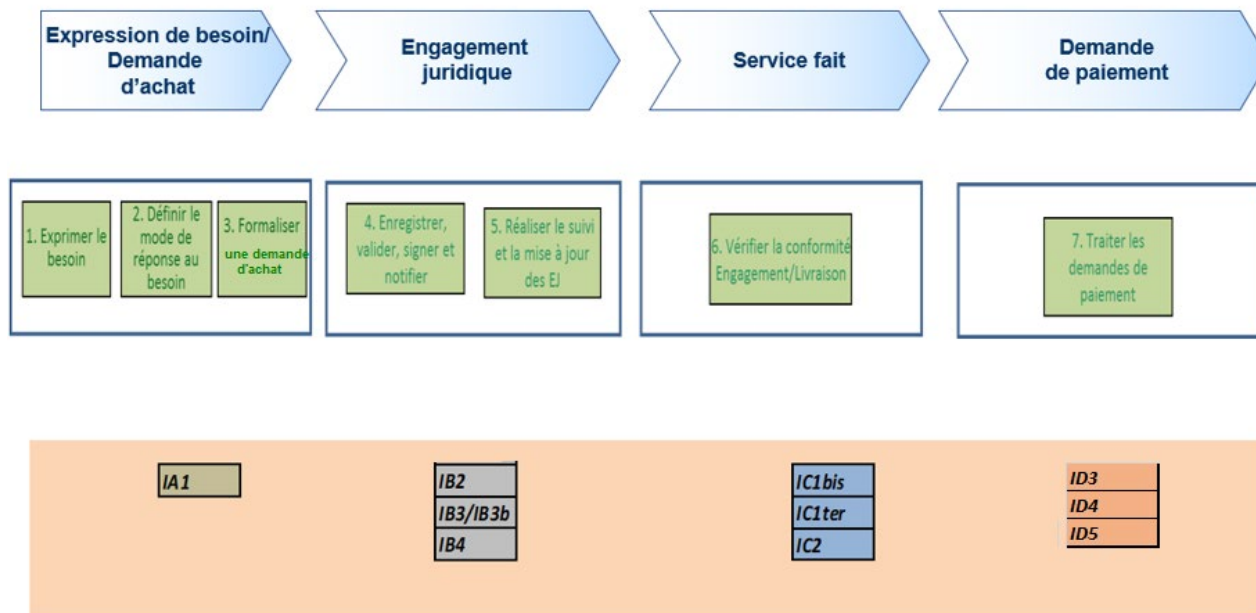
L'amélioration de l'efficacité de la fonction financière passe notamment par la professionnalisation des acteurs de la chaîne de la dépense, au service d'une plus grande fluidité du processus de la dépense.

A travers la réalisation de ces objectifs, ce macro-processus participe à la modernisation de l'action publique, qui vise à renforcer l'efficacité des services publics et contribuer à la modernisation des finances publiques.

Présentation des Indicateurs MP3

Indicateurs majeurs historiques

- ▶ Pour atteindre un fonctionnement administratif de haut niveau, trois composantes doivent être réunies : optimisation des processus, amélioration de l'organisation, et culture de progrès continu.
- ▶ S'agissant du 1^{er} point, afin d'assurer le respect et l'efficacité du MP3, les pratiques doivent être mises en conformité avec le macro-processus.









Présentation des Indicateurs MP3

Synthèse 2021 / 2022 des principaux indicateurs MP3






	Evolution favorable
	Evolution défavorable
	Stable

Total MENJ-MESR-MSJOP

	Moyenne ministérielle 2021	Moyenne ministérielle 2022	Evolution par rapport à fin 2021
IA1. Taux de bons de commande / marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable	19 %	14 %	
IB2 – Délai moyen de traitement de l'EJ à partir de la demande d'achat	1,8 j	2,1 j	
IB3 - Taux des engagements juridiques hors <u>subventions, baux</u> et décisions diverses dont le délai EJ / DP est inférieur à 2 jours (nombre d'EJ)	10 %	10 %	
IB3 BIS - Taux des engagements juridiques hors <u>subventions, baux</u> et décisions diverses dont le délai EJ / DP est inférieur à 2 jours (montant)	14 %	11 %	
IB4. Taux d'engagements juridiques hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur à 50 euros	6 %	4 %	
IC1 BIS - Délai moyen (en jours ouvrés) entre le SF et la DP (cible > 0 i)	1,4 j	-0,6 j	

	Evolution favorable
	Evolution défavorable
	Stable

Total MENJ-MESR-MSJOP

	Moyenne ministérielle 2021	Moyenne ministérielle 2022	Evolution par rapport à fin 2021
IC1 TER - Délai moyen (en jours ouvrés) entre la certification du SF et sa constatation	2,3 j	1,9 j	
IC2 - Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans chorus formulaires	29 %	28 %	
ID3 - Taux de demandes de paiement sur la commande publique dont le délai global de paiement est supérieur à 30 jours	4 %	3 %	
ID4 - Délai moyen global de paiement sur commande publique (y-compris SFACT)	12,7 j	12,6 j	
ID5 - Taux de DP payées dématérialisées issues de chorus pro sur commande publique (y-compris SFACT)	92,2 %	93,1 %	

2. Analyse des résultats des indicateurs-clés MP3 :

- Années 2019 à 2022 de nos ministères comparés aux résultats interministériels
- Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022
- Leviers d'amélioration de l'indicateur



Indicateur IA1 :

Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable

IA1 : Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable

Définition

Nombre de bons de commande sur marché et MAPA unique créés sans enregistrement d'une demande d'achat préalable
/ Nombre total de bons de commande sur marché et MAPA unique créés

Objectifs

Mesurer le nombre de demandes d'achat qui ne sont pas réalisées dans Chorus formulaires ou dans un outil équivalent (ou par interface), alors que l'utilisation de ces outils pour les cas de gestion pris en compte est requise.

Périmètre de l'indicateur

Les EJ extraits sont :

- Les EJ créés sur la période (c'est la **date de création de l'EJ** qui est prise en compte pour identifier la période de référence)
- De type « **bon de commande** » ou « **MAPA** »
- Au statut « **Commandé** » (répliqués dans ECC), et « **En phase d'approbation** »

Les EJ supprimés sont exclus du périmètre de l'indicateur.

Règle de gestion et méthode de calcul

Chaque bon de commande qui a **au moins un poste faisant référence à une demande d'achat est considéré comme étant initialisé à partir d'une DA**

Résultats Indicateurs MP3 : comparaison avec moyenne interministérielle (2019-2022)

Indicateur IA1 :

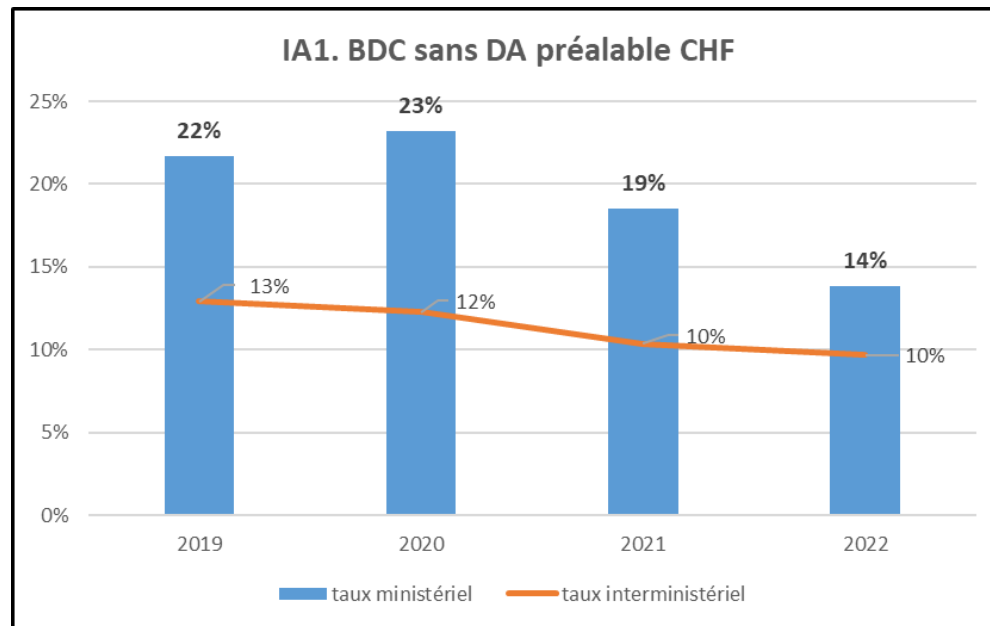
Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable



En 2002, nous sommes 4 points au-dessus de la moyenne interministérielle.

Les déploiements de Chorus Formulaires dans l'administration centrale, dans les Antilles et quelques COM, portent les bons résultats obtenus à partir de 2021.

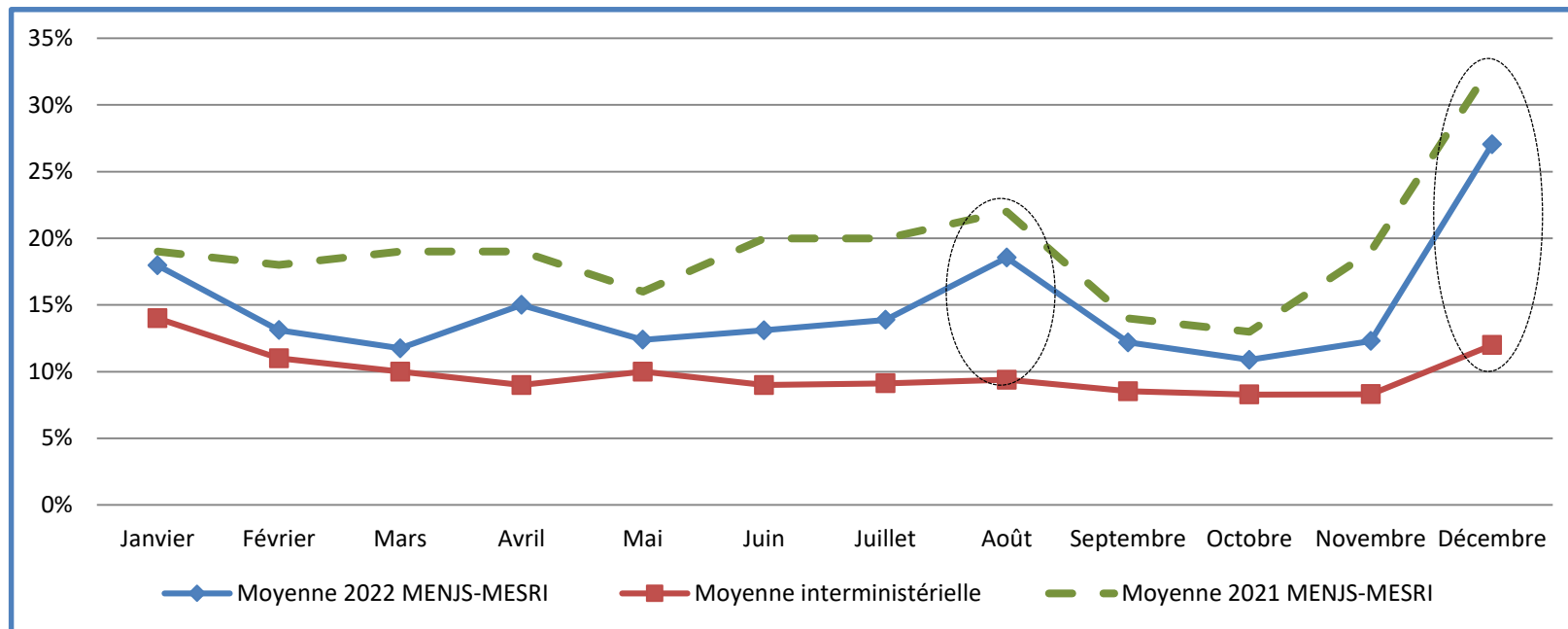
Le taux de bons de commande sans demande d'achat préalable sur 2022 (14%) est en nette baisse de 5 pts par rapport à 2021, et se rapproche peu à peu de la moyenne interministérielle à 10 %



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur IA1 :

Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable



Contrairement aux autres ministères, on note une plus forte sous-utilisation du formulaire de demande d'achat en août et en décembre.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur IA1 :

Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable

Les leviers d'amélioration :

- Systématiser l'usage du module « demande d'achat » de chorus formulaires dans l'intégralité des services prescripteurs initiant des bons de commande et des MAPA unique.
- Sécuriser les workflows de validation des formulaires et dédoubler si possible le nombre de valideurs de formulaires pour un même groupe utilisateur pour assurer la continuité de service.



Indicateur IB2 :

Délai moyen de traitement de l'engagement juridique à partir de la demande d'achats

IB2 : Délai moyen de traitement de l'EJ à partir de la demande d'achat

Définition

Nombre moyen de jours ouvrés entre la date d'intégration de la demande d'achat et la date de validation de l'engagement juridique

Objectifs

- Vérifier que le traitement des demandes d'achat par les gestionnaires d'engagement juridique est faite dans des délais acceptables
- Un délai trop important peut traduire soit des délais de traitement excessifs au niveau des agents chargés de créer et de valider des EJ, soit des délais excessifs par les services prescripteurs pour répondre aux sollicitations des agents chargés de créer les EJ.

Périmètre de l'indicateur

Les EJ extraits sont :

- Au statut « **Commandé** » (répliqués dans ECC)
- Répliqués dans le mois dans ECC (c'est la date de création dans ECC qui est utilisée ; elle correspond à la date de première validation finale de l'EJ)

Règle de gestion et méthode de calcul

Si plusieurs postes du même EJ ont pour origine des **DA différentes, seul le délai le plus court est retenu** (et un unique couple DA/EJ est utilisé au numérateur et au dénominateur).

Le délai de traitement calculé intègre le délai d'intégration de la pièce jointe associée à la demande d'achat.

Indicateur IB2 :

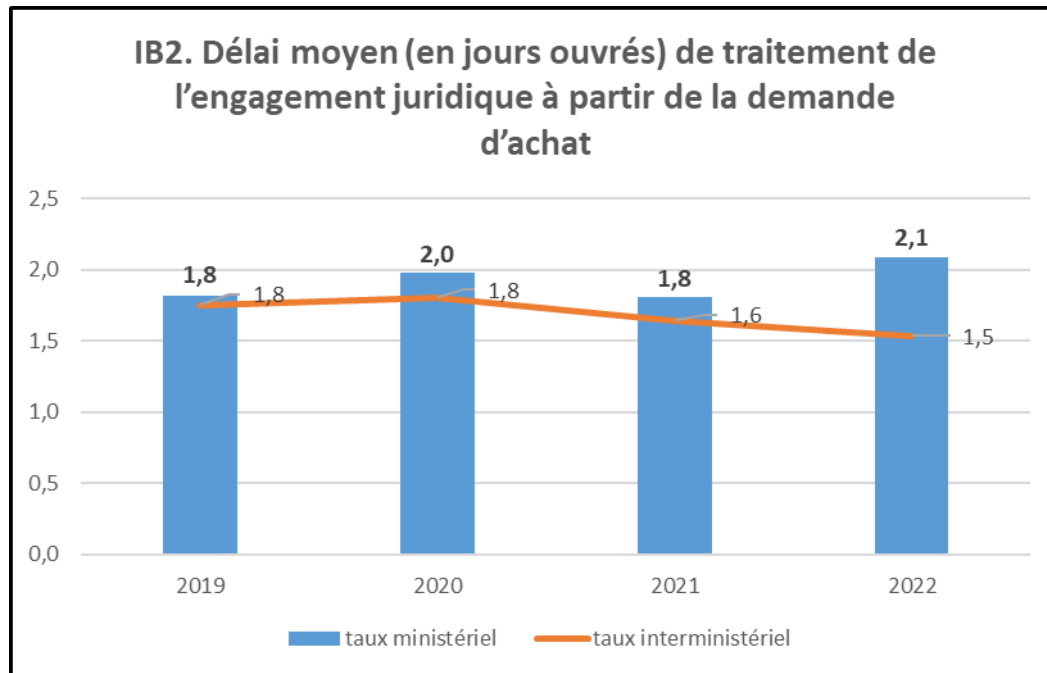
Délai moyen de traitement de l'engagement juridique à partir de la demande d'achats



Depuis 2019, cet indicateur varie entre 1,8 et 2 jours pour nos ministères.

Alors qu'en moyenne interministérielle, on note une nette progression de 1,8 jours à 1,5 jours.

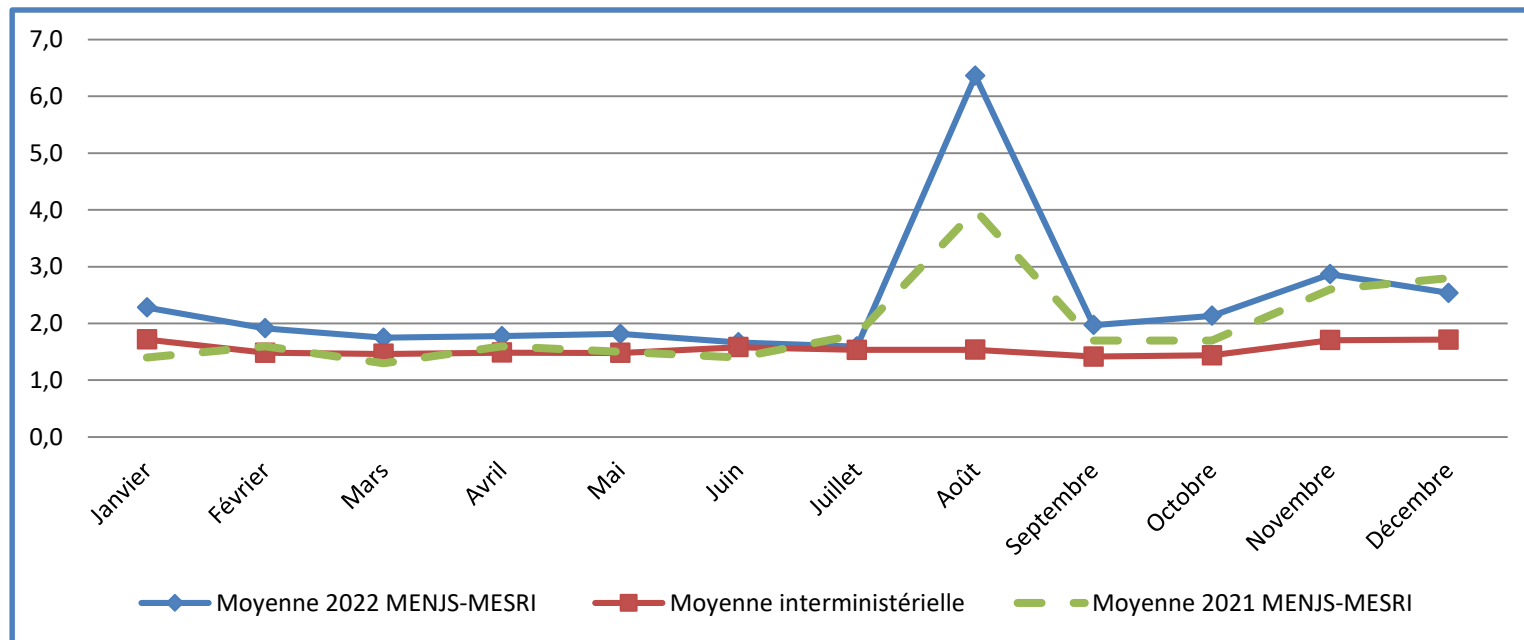
Nos ministères se situent 0,6 points au-dessus de la moyenne interministérielle en 2022.



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur IB2 :

Délai moyen de traitement de l'engagement juridique à partir de la demande d'achats



Contrairement aux autres ministères, on note une nette dégradation en août du délai moyen de traitement de l'engagement juridique à partir de la demande d'achats, en raison de la fermeture estivale.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur IB2 : Délai moyen de traitement de l'engagement juridique à partir de la demande d'achats

Les leviers d'amélioration :

- Optimiser la fluidité entre les acteurs du traitement de l'engagement juridique et de la validation des engagements juridiques.
- Sensibiliser les services prescripteurs à répondre rapidement aux sollicitations des plateformes chorus (demandes de précisions, demandes de pièces complémentaires...)



Indicateur IB3 Bis :

Taux des EJ hors subvention, baux et décisions diverses dont le délai EJ/DP est inférieur ou égal à 2 jours
(en montant d'EJ)

IB3 BIS : Taux des EJ hors subvention, baux et décisions diverses dont le délai EJ/DP est inférieur ou égal à 2 jours (par montant d'EJ)

Définition

Montant cumulé des EJ hors subventions, baux et décisions diverses dont l'écart entre la date de validation de l'EJ et la date de création de la DP correspondante est inférieur ou égal à 2 jours / Montant total des EJ hors subvention pour lesquels il existe au moins une DP comptabilisée

Objectifs

Apprécier la part en montant des engagements juridiques correspondant à des engagements juridiques "de régularisation" (Les dépenses pour lesquelles l'EJ est validé, la livraison effectuée, le service fait constaté puis certifié et la DP créée, en moins de 2 jours, peuvent correspondre très certainement à des dépenses pour lesquelles l'engagement juridique a été créé ultérieurement à la réception de la facture)

Périmètre de l'indicateur

Les EJ extraits sont:

- Les EJ de tout type, à l'exception des subventions (type ZSUB), des baux (type ZBAU) et des décisions diverses (type ZDEC)
- Pour lesquels il y a au moins une DP comptabilisée
- Pour lesquels la date comptable de la DP rattachée et prise en compte dans le calcul de l'indicateur est comprise dans le mois.

Les DP de type « Avoir » n'entrent pas dans le périmètre de l'indicateur.

Le montant pris en compte : le montant engagé de l'EJ en euros. Les lignes de ré-imputation et de changement d'exercice d'EJ ne sont pas prises en compte.

Règle de gestion et méthode de calcul

Le délai « engagement juridique/demande de paiement » est l'écart, en jours ouvrés, entre **la date de création EJ dans ECC** (correspondant à la date de première validation finale de l'EJ) et **la date de base de la DP** correspondante (date de réception de la facture ou date du service fait si celui-ci est postérieur à la réception de la facture)

Si une demande de paiement fait référence à plusieurs postes d'engagement(s) juridique(s) validés à des dates différentes, **la date de validation de l'EJ retenue** pour le calcul de l'indicateur est la **date la plus proche de celle de la création de la DP**.

Résultats Indicateurs MP3 : comparaison avec moyenne interministérielle (2019-2022)

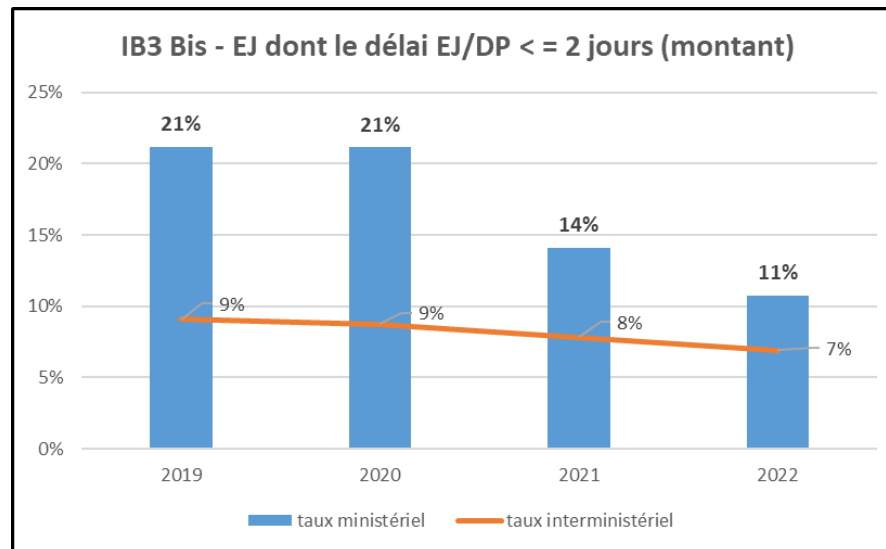
Indicateur IB3 Bis :

Taux des EJ hors subvention, baux et décisions diverses dont le délai EJ/DP est inférieur ou égal à 2 jours (en montant d'EJ)



Il y a encore beaucoup d'EJ dits « de régularisation » : comme par exemple, un début d'exécution de la livraison avant l'envoi de la commande aux fournisseurs. Il s'agit d'une **non-conformité** à l'exécution de la chaîne de la dépense.

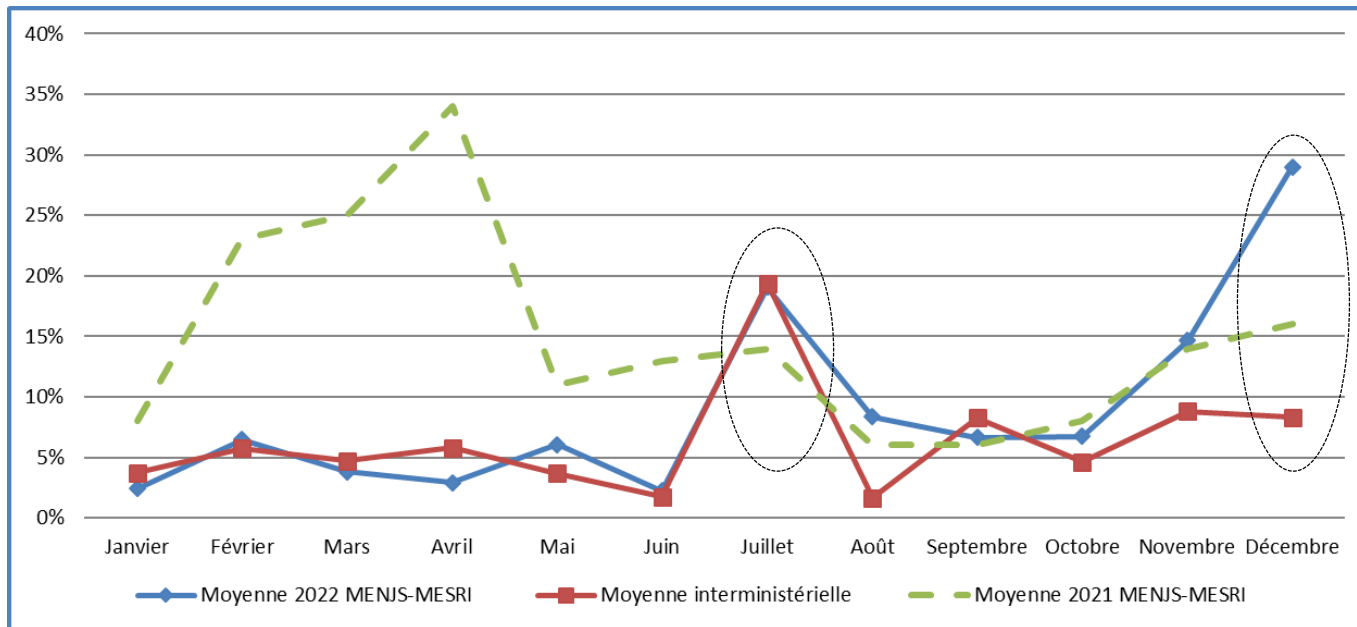
Nous sommes encore 4 points au-dessus de la moyenne interministérielle en 2022, mais une bonne tendance à la baisse se produit depuis 2 ans.



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur IB3 Bis :

Taux des EJ hors subvention, baux et décisions diverses dont le délai EJ/DP est inférieur ou égal à 2 jours (en montant d'EJ)



Contrairement à l'année 2021, il n'y a pas eu en 2022 de dégradation sur le 1^{er} quadrimestre, mais uniquement sur juillet et décembre pour nos ministères.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur IB3 Bis :

Taux des EJ hors subvention, baux et décisions diverses dont le délai EJ/DP est inférieur ou égal à 2 jours (en montant d'EJ)

Les leviers d'amélioration :

- Sensibiliser régulièrement les services prescripteurs sur cette pratique non conforme de commander un bien ou un service hors-outil chorus ;
- Systématiser l'usage du formulaire « demande d'achat » de chorus formulaires pour initier des engagements juridiques au préalable de la commande.
- Déployer le nouveau dispositif d'automatisation de l'envoi par mail du bon de commande aux fournisseurs



Indicateur IB4 :

Taux des EJ hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur à 50 euros

IB4 : Taux d'engagements juridiques hors subventions d'un montant inférieur à 50 euros

Définition

Nombre d'engagements juridiques hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur ou égal à 50 euros / Nombre total d'engagements juridiques

Objectifs

- Apprécier la part des engagements juridiques pour lesquels une révision du processus amont paraît nécessaire.
- L'examen de cet indicateur permet de déceler des pratiques d'achats non conformes à la politique d'achat ou non optimisées.

Périmètre de l'indicateur

Les EJ extraits sont:

- **Les EJ de tout type, à l'exception des subventions (type ZSUB), des baux (type ZBAU) et des décisions diverses (type ZDEC)**
- Au statut « **Commandé** » (répliqués dans ECC), « **En phase d'approbation** »
- Créés dans le mois de référence (dans SRM)

Le montant est le **montant de l'EJ au niveau de l'en tête** (et non du poste)

Règle de gestion et méthode de calcul

Sur le périmètre donné, le **nombre d'EJ d'un montant inférieur à 50 euros** est divisé par le **nombre total d'EJ**.

Ce calcul est effectué sur chaque service exécutant sur une période identique (mois/trimestre).

Résultats Indicateurs MP3 : comparaison avec moyenne interministérielle (2019-2022)

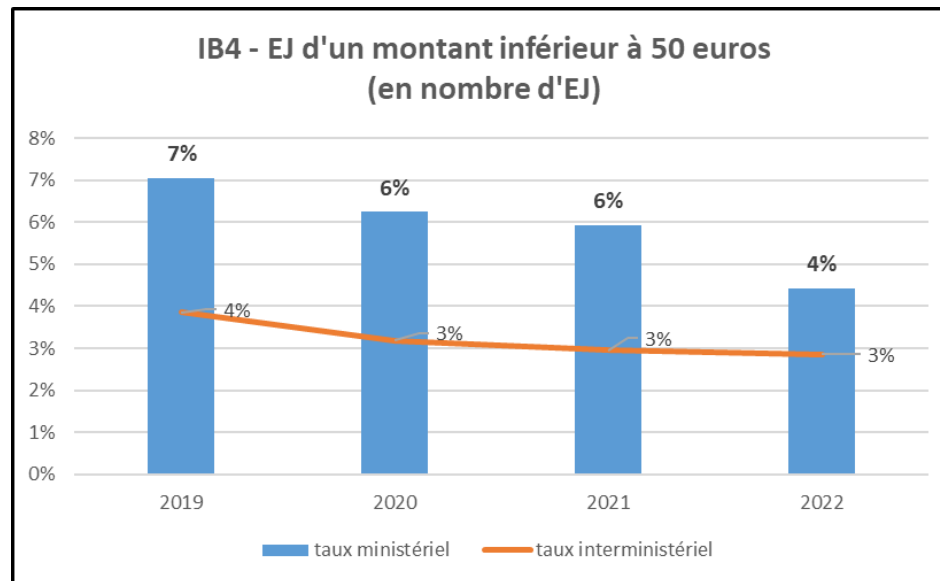
Indicateur IB4 :

Taux des EJ hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur à 50 euros



Il ne reste plus qu'1 seul point à rattraper pour recoller à la moyenne interministérielle en 2022, alors que sur les 3 années précédentes, l'écart était de 3 points.

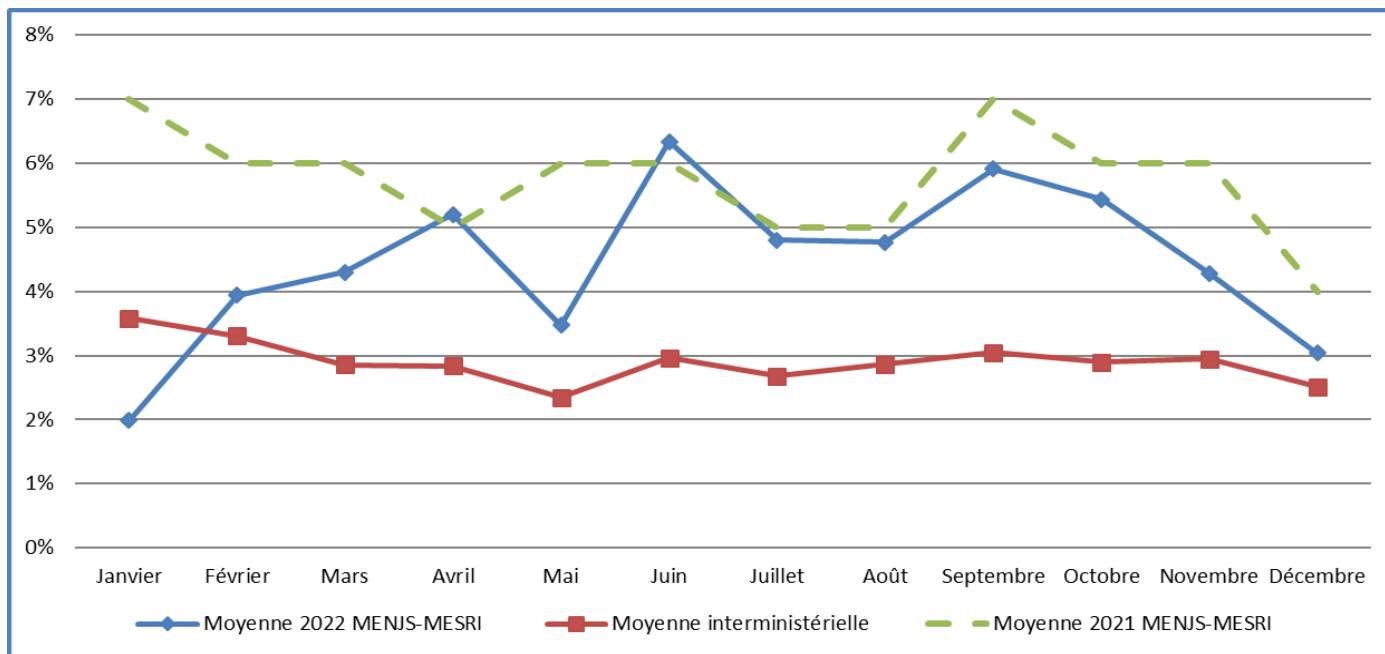
Le coût de traitement de l'EJ est supérieur au montant de l'EJ à moins de 50 euros.



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur IB4 :

Taux des EJ hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur à 50 euros



Les variations mensuelles sont plus fréquentes sur nos ministères que sur l'ensemble des ministères.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur IB4:

Taux des EJ hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur à 50 euros

Les leviers d'amélioration :

- Utiliser de manière systématique la carte d'achat ou la carte d'affaires pour toutes les dépenses de faibles montants ;
Adopter les préconisations des notes DAF-DCISIF n°2020-0036 du 24 décembre 2020, n°2021-0844 du 24 mars 2021 et n°D2022-006277 du 12 juillet 2022 relatives à l'utilisation des cartes d'achat et des cartes affaires.
- Regrouper les postes de demandes d'achats pour un même fournisseur sur un seul engagement juridique bon de commande sur marché ou MAPA unique.



Indicateur IC1 Bis :

Délai moyen (en jours ouvrés) entre le SF et la DP

IC1 BIS : Délai moyen entre le SF et la DP

Définition

Somme des délais entre la date comptable du service fait et la date de création (date de base) de la demande de paiement, en jours ouvrés / Nombre total de certifications de service fait pour lesquelles il existe au moins une DP comptabilisée

Objectifs

- Augmenter au-dessus de 0 jours le délai moyen entre le service fait et la demande de paiement.
- La certification du service fait postérieurement à la réception de la facture peut résulter de pratiques non conformes (ex. la certification du service fait est prononcée en faisant viser la facture papier par le service bénéficiaire)

Périmètre de l'indicateur

Sont extraits les dossiers de service fait (documents article matérialisant le service fait) :

- Pour lesquels au moins une DP sur EJ a été comptabilisée au cours de la période d'analyse
- A l'exception de ceux se rapportant à des EJ de type subventions (type ZSUB), baux (type ZBAU) et décisions diverses (type ZDEC)

Les DP de type « Avoir » n'entrent pas dans le périmètre de l'indicateur

Les annulations de service fait sont ôtées des certifications dans le calcul de l'indicateur (les postes de code mouvement 102 sont retranchés des postes de codes mouvement 101 de même que les postes de codes mouvement 106 sont retranchés des postes de code mouvement 105)

Règle de gestion et méthode de calcul

Le délai « service fait / demande de paiement » est l'écart, en jours ouvrés, entre la date comptable du document article de service fait et la date de date de base de la demande de paiement correspondante (date de réception de la facture ou date du service fait si celui-ci est postérieur à la réception de la facture) ;

Si une DP fait référence à plusieurs postes de dossier(s) de service fait comptabilisés à des dates différentes, la date comptable du dossier de SF retenue pour le calcul de l'indicateur est la date la plus proche de celle de la création de la DP.

IC1 BIS est la **somme algébrique des délais SF/DP** (exprimés en jours ouvrés) divisée par le **nombre total de dossiers de service fait** comptabilisés au cours de la période d'analyse.

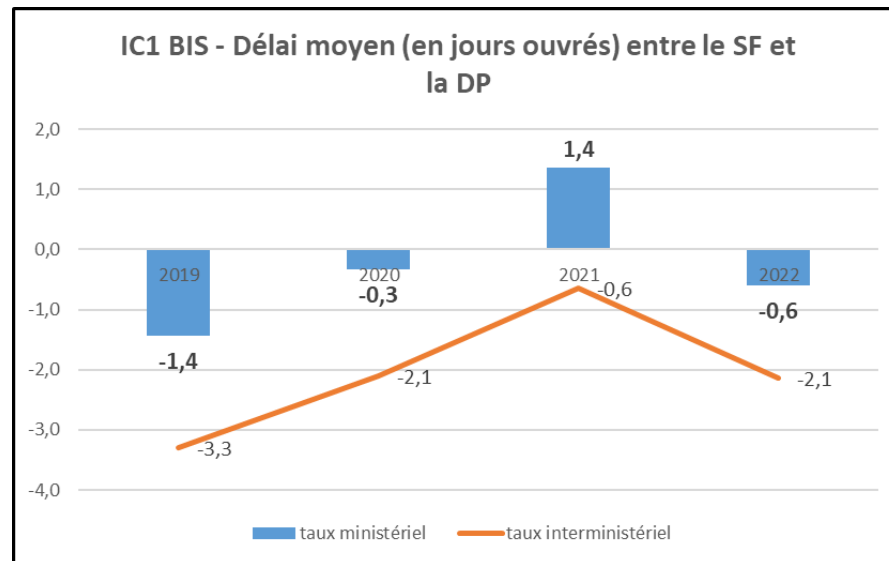
Résultats Indicateurs MP3 : comparaison avec moyenne interministérielle (2019-2022)

Indicateur IC1 Bis : Délai moyen (en jours ouvrés) entre le SF et la DP



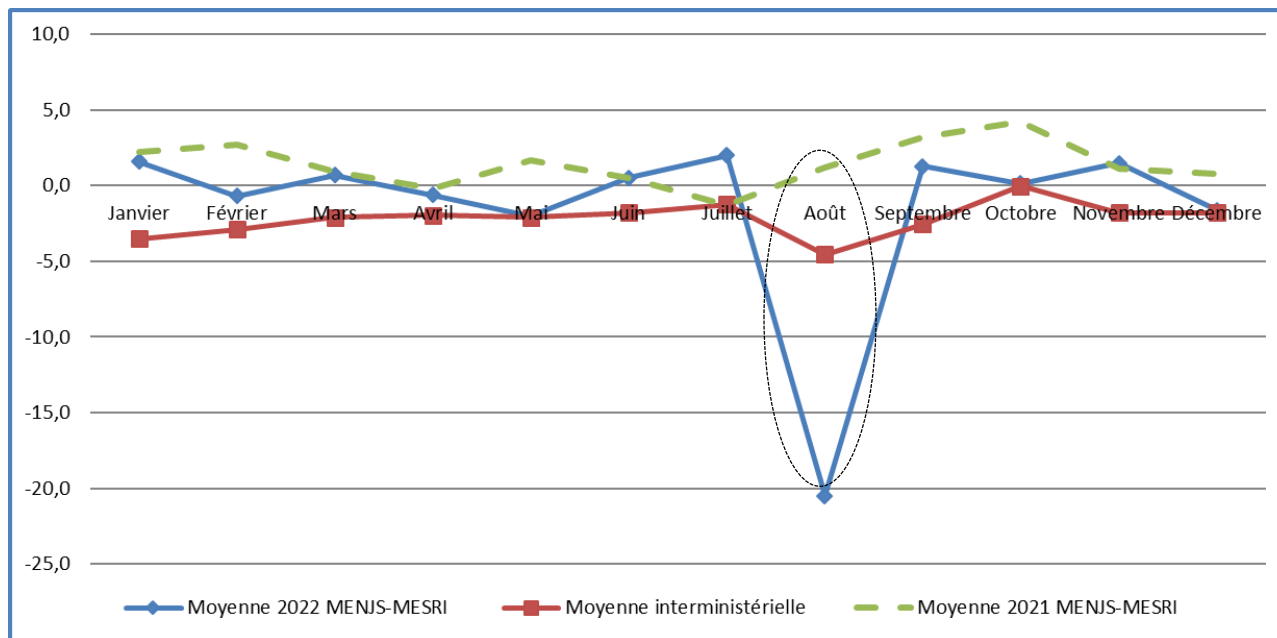
Nos ministères gardent toujours un écart favorable par rapport à la moyenne interministérielle, qui s'est elle aussi dégradée en 2022.

Objectif > 0 jours



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur IC1 Bis : Délai moyen (en jours ouvrés) entre le SF et la DP



Contrairement à août 2021, on note une nette dégradation en août 2022 du délai moyen entre le SF et la DP, qui a pesé sur la non-atteinte de l'objectif à + 0.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur IC1 Bis : Délai moyen (en jours ouvrés) entre le SF et la DP

Les leviers d'amélioration :

- Sensibiliser régulièrement les services prescripteurs à constater le service fait au plus près de la livraison, par exemple en leur diffusant régulièrement le résultat de la requête ZDEP11A « Postes EJ sans SF avec retard sur échéance ».
- Appliquer la circulaire du 29 mars 2019 de la DGFIP sur l'élargissement de l'application du flux 3 avec service fait présumé, à plusieurs comptes PCE de la commande publique (Téléphonie, Fluides, Affranchissement,...), en le prenant en compte dans la rédaction des marchés.



Indicateur IC2 :

Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans le système d'information

IC 2 : Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans le SI

Définition

Nombre de dossiers de certification sans constatation de service fait / Nombre total de dossiers de certification de service fait

Objectifs

Apprécier la part des constatations qui ne sont pas réalisées dans le système d'information

Périmètre de l'indicateur

Sont extraits postes des dossiers de service fait :

- Pour lesquels le service fait a été comptabilisé au cours de la période d'analyse
- A l'exception de ceux se rapportant à des **EJ de type subventions** (type ZSUB), **baux** (type ZBAU) et **décisions diverses** (type ZDEC)

Les annulations de service fait sont ôtées des certifications dans le calcul de l'indicateur (les postes de code mouvement 102 sont retranchés des postes de codes mouvement 101 de même que les postes de codes mouvement 106 sont retranchés des postes de code mouvement 105).

Règle de gestion et méthode de calcul

IC2 est la division du **nombre de dossiers de certification sans constatation de service fait** par le **nombre total de dossiers de certification de service fait**

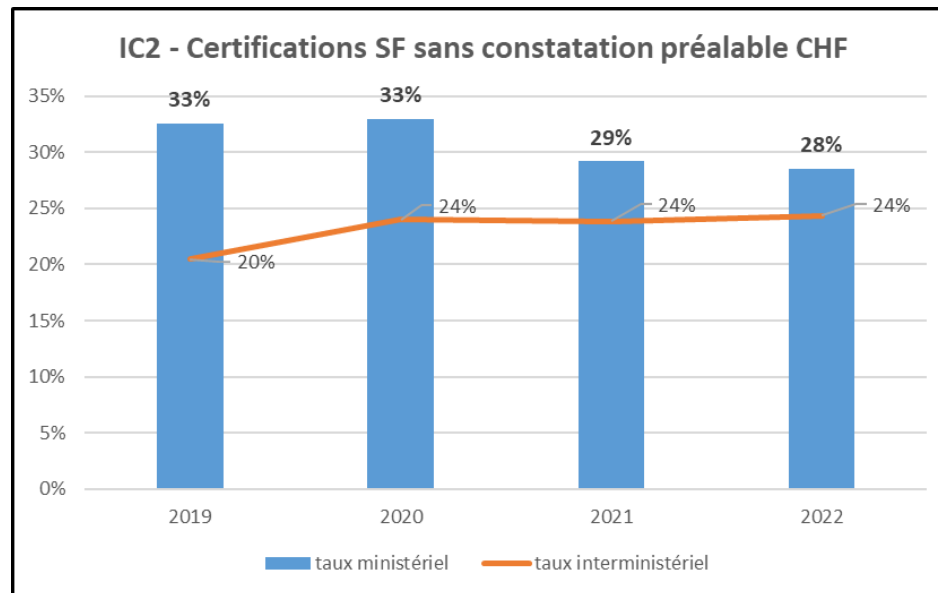
Résultats Indicateurs MP3 : comparaison avec moyenne interministérielle (2019-2022)

Indicateur IC2 : Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans chorus formulaires



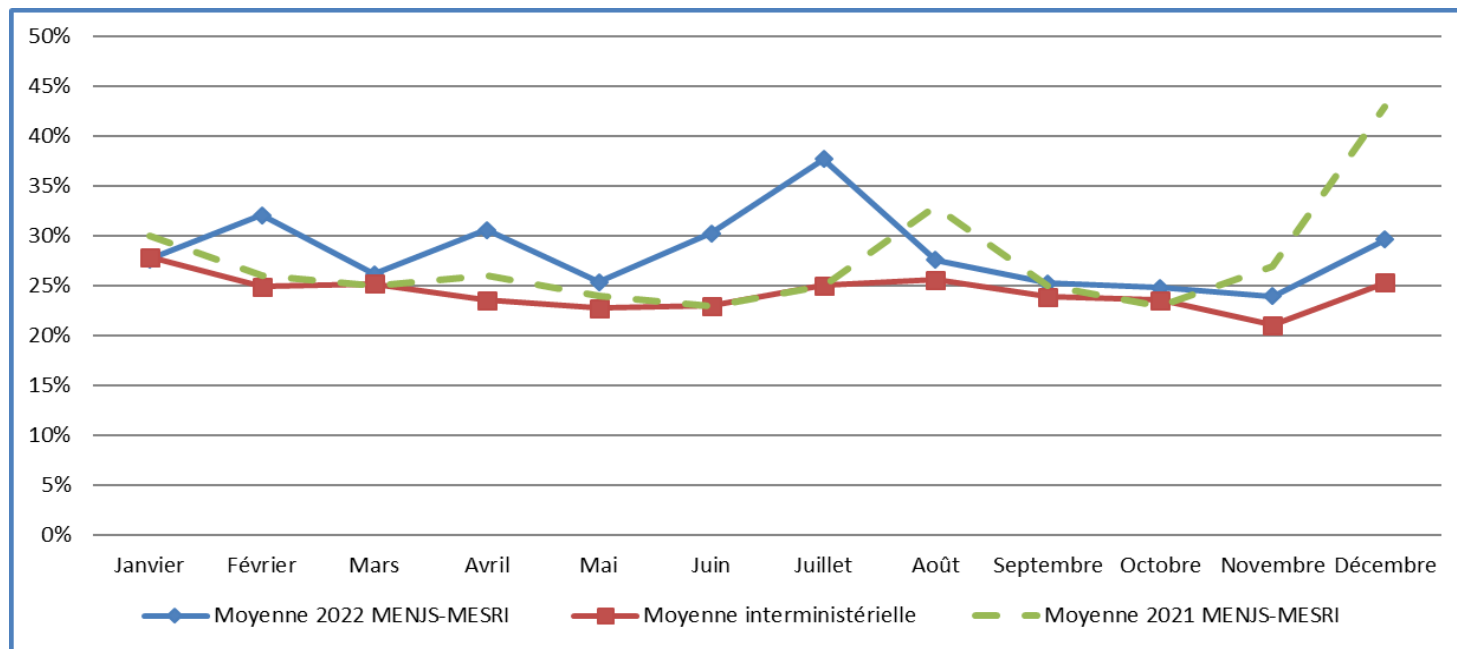
Depuis 2021, nos ministères ont performé cet indicateur en gagnant 5 points d'amélioration. Il reste encore 4 points au-dessus de la moyenne interministérielle en 2022.

L'accroissement de l'utilisation du formulaire « constatation de service fait » à partir de 2020 dans l'administration centrale, dans les régions BFCO et CVAL, en Martinique, porte les bons résultats obtenus à partir de 2021.



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur IC2 : Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans chorus formulaires



Il y a eu davantage de pics de régression sur nos ministères en 2022 qu'en 2021.

En dehors des pics défavorables de Février, Avril, Juin, Juillet-Août et Décembre, la moyenne de nos ministères aurait pu se rapprocher de la moyenne interministérielle.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur IC2 : Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans chorus formulaires

Les leviers d'amélioration :

- Sensibiliser régulièrement les services prescripteurs à constater le service fait dans chorus formulaires pour les EJ ponctuels et les postes d'EJ pluriannuels qui concernent leur périmètre, avant qu'une facture n'arrive dans chorus. Exemple de bonne pratique : utilisation par les services prescripteurs des données de facturation mises à disposition par les fournisseurs sur marchés sur leur espace client internet.
- Accroître le déploiement et l'usage du formulaire « constatation de service fait » de chorus formulaires dans l'intégralité des services prescripteurs.
- Eventuellement, déployer le formulaire « certification du service fait » en une étape, avec au préalable une mise à jour des délégations de signature.



Indicateur ID3 :

Taux de demandes de paiement sur EJ (commande publique) payées à + 30 jours (hors SFACT)

ID3 : Taux de demandes de paiement sur EJ dont le délai global de paiement est supérieur à 30 jours

Définition

Nombre de demandes de paiement sur EJ dont le délai global de paiement est supérieur à 30 jours / Nombre total de demandes de paiement sur EJ payées

Objectifs

- Evaluer la fluidité du processus de paiement
- Un taux de demandes de paiement payées à plus de 30 jours sur EJ peut révéler un goulot d'étranglement au niveau de la création ou de la validation de la demande de paiement

Périmètre de l'indicateur

La source d'acquisition de données pour la production de l'indicateur est l'**infocentre (BI)** par le biais de la restitution **INF-DEP-56** « Délai global de paiement détaillé ». Elle permet d'obtenir par service exécutant et par période, le Taux de DP payées à 30 jours (de 0 à 30 jours inclus) ainsi que le volume total de DP payées.

L'identification des demandes de paiement au sein de la restitution INF-DEP-56 « Délai global de paiement détaillé » s'opère par la sélection des types d'opération ci-dessous : ZMU / ZMT / ZMX / ZMBC / ZBC / ZMPU / ZMPT / ZMPX / ZDEC / ZBAU / ZSUB / ZCTR

Sont prises en compte les DP comptabilisées dans le mois de référence.

Règle de gestion et méthode de calcul

Le volume de DP sur EJ payées à plus de 30 jours est déduit par l'application de la formule :

Volume de DP payées à plus de 30 jours = $[1 - \text{« Taux de DP payées à 30 jours »}] \times \text{Total de DP sur EJ payées}$

L'indicateur ID3 « Taux de DP sur EJ dont le délai global de paiement est supérieur à 30 jours » se calcule ainsi :

Volume total de demandes de paiement sur EJ payées à plus de 30 jours

Volume total de demandes de paiement sur EJ payées

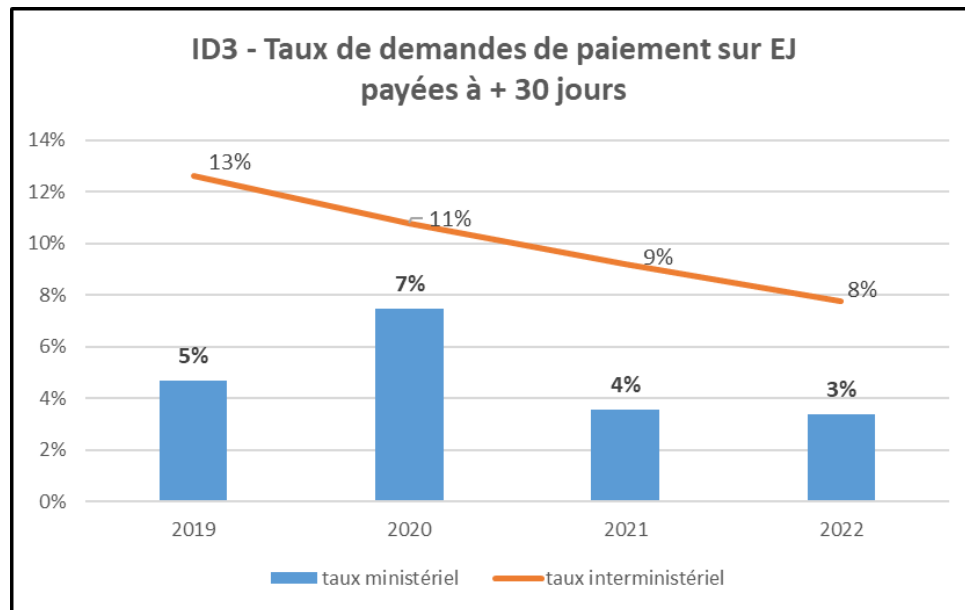
Résultats Indicateurs MP3 : comparaison avec moyenne interministérielle (2019-2022)

Indicateur ID3 : Taux de demandes de paiement sur EJ (commande publique) payées à + 30 jours



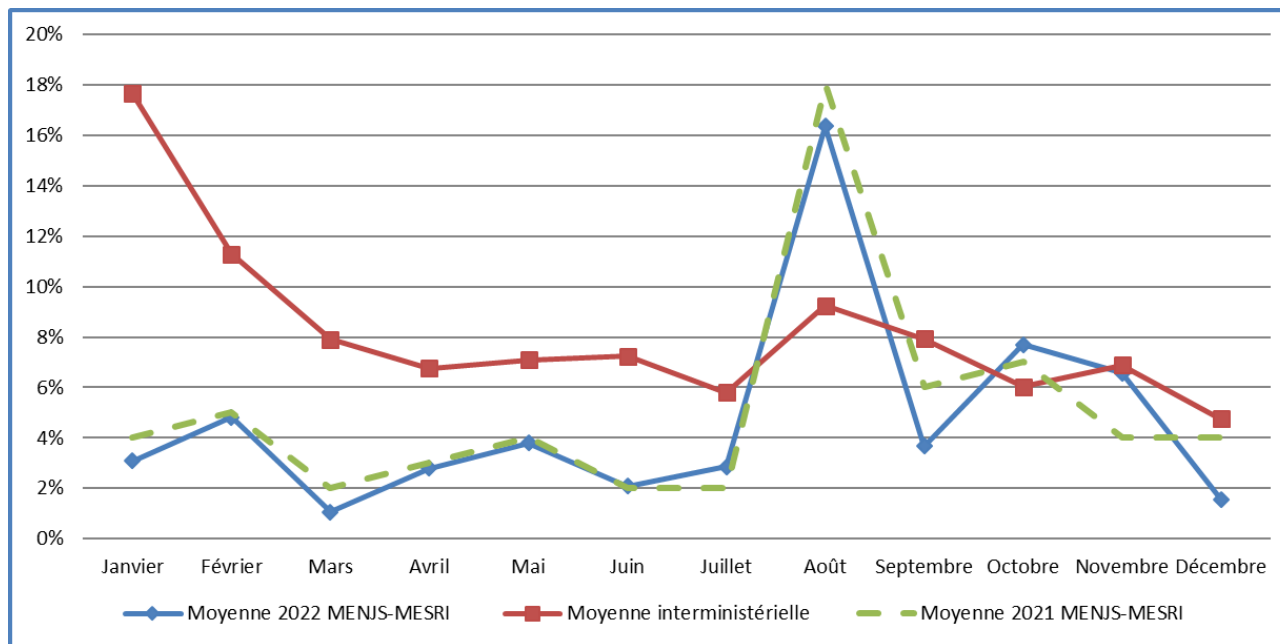
Depuis 2019, nos ministères ont performé cet indicateur en gagnant 2 points d'amélioration.

Cet indicateur garde une évolution bien plus favorable pour nos ministères que pour la moyenne interministérielle en 2022, qui est 5 points au-dessus.



Résultats Indicateurs MP3 : Evolution mensuelle de l'indicateur sur l'année 2022

Indicateur ID3 : Taux de demandes de paiement sur EJ (commande publique) payées à + 30 jours



Contrairement aux autres ministères, on note une plus nette dégradation en août du nombre de demandes de paiement sur EJ payées à plus de 30 jours, en raison de la fermeture estivale.

Résultats Indicateurs MP3 : Leviers d'amélioration

Indicateur ID3 : Taux de demandes de paiement sur EJ payées à + 30 jours

Les leviers d'amélioration :

- Déployer le service fait présumé sur les EJ éligibles, fait mécaniquement baisser le taux de demandes de paiement sur EJ payées à plus de 30 jours.
- Optimiser le pilotage du stock de demandes de paiement en cours par ancienneté et en même temps solliciter plus rapidement les prescripteurs en l'absence de SF (ex: notifications SF assisté)

3. Conclusion

Conclusion

Tous les mois, les données de base ministérielles et données synthétiques composant les indicateurs, par service exécutant, sont récupérées auprès de l'AIFE, consolidées sur un historique annuel par le DCISIF, et mises à disposition de toutes les plateformes chorus sur la page Pléiade « Modernisation de la chaîne d'exécution Financière », sur le lien ci-dessous.

GESTION BUDGÉTAIRE, FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Budget ministériel

- Réglementation budgétaire en vigueur
- Nomenclatures
- Recettes
- Documents budgétaires
- Plan de relance

Fonction financière et comptable ministérielle

- Réglementation financière et comptable
- Mission Chorus
- Prescriptions quadriennales
- Contrôle interne financier
- Classes virtuelles
- Espace « AIFE »
- **Modernisation de la chaîne d'exécution financière**

MODERNISATION DE LA CHAÎNE D'EXÉCUTION FINANCIÈRE

Facturation électronique

L'ordonnance du 26 juin 2014 prévoit l'obligation de dématérialisation des factures des grandes entreprises et des fournisseurs progressivement généralisée d'ici le 1er janvier 2020 en tenant compte des tailles des entreprises concernées. L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics de l'Etat ont été déclarés bénéficiaires de la dématérialisation des factures transmises sous forme électronique par les titulaires et les sous-traitants admis au paiement direct mutualisée dénommée Chorus Pro et mise à disposition gratuitement par l'Etat, permet le dépôt, la réception et la validation des factures électroniques. Les factures techniques de Chorus Pro sont fixées par l'arrêté du 09 décembre 2016 (Cf. textes réglementaires).


Indicateurs MP3

Depuis 2014, il a été convenu en COS (comité d'orientation stratégique) de suivre certains indicateurs jugés comme structurants sur la chaîne de la dépense. Dans l'attente des travaux interministériels prévus sur le thème de la rénovation des indicateurs MP3, vous trouverez dans cette rubrique, l'ensemble des indicateurs pour les services exécutants du ministère.

Carte achat et carte affaires

Les cartes de paiement – carte achat et cartes affaires – ont été mises en place pour d'une part simplifier la gestion publique en permettant des gains réels financiers et en temps, dans le traitement des commandes et des factures.

<https://www.plejade.education.fr/metiers/GBF/C/00020/000014/Pages/Indicateurs-MP3.aspx>



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

Pléiade
intranet

INFOS RH STRUCTURES MÉTIERS COLLABORATIF MES APPLIS & SERVICES

MODERNISATION DE LA CHAÎNE D'EXÉCUTION FINANCIÈRE

Indicateurs MP3

14/05/2020 12:08 

Depuis 2014, il a été convenu en COS (comité d'orientation stratégique) de suivre certains indicateurs jugés comme structurants sur la chaîne de la dépense. Chaque mois, l'AIFE met en ligne au profit des ministères sur DIAPASON, l'ensemble des données (brutes et ratios) des indicateurs MP3. Dans l'attente des travaux interministériels prévus sur le thème de la rénovation des indicateurs MP3, vous trouverez dans cette rubrique, l'ensemble des indicateurs pour les services exécutants du ministère.

Type	Nom
Année : 2022 (39)	
Année : 2021 (40)	
Année : 2020 (29)	
Année : 2019 (26)	
Année : 2018 (25)	
Année : 2017 (12)	
◆ Ajouter un document	

Nous vous remercions pour votre attention !!!

Damien DELPORTE

Chargé d'Études– Mission CHORUS

Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière
(DCISIF)

Direction des affaires financières
Secrétariat Général

4- ANNEXES :

Présentation des Indicateurs MP3

Indicateurs majeurs historiques

Processus	Indicateur	Type d'indicateur	Libellé actuel de l'indicateur et indication de modification de libellé	Définition de l'indicateur	Objectif
Demande d'achat	IA1	Conformité	Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable	Nombre de bons de commande sur marché et MAPA unique créés sans enregistrement d'une demande d'achat préalable / Nombre total de bons de commande sur marché et MAPA unique créés	Mesurer le nombre de demandes d'achat qui ne sont pas réalisées dans Chorus formulaires, alors que l'utilisation de Chorus formulaires pour les cas de gestion pris en compte est requise.
Engagement Juridique	IB1	Efficience	Délai moyen de prise en charge de la demande d'achat (en jours ouvrés)	Nombre de jours entre la date d'intégration de la demande d'achat et la date d'enregistrement de l'engagement juridique	Vérifier que la prise en charge des demandes d'achats par les gestionnaires est faite dans des délais acceptables vis-à-vis des services prescripteurs
Engagement Juridique	IB2	Efficience	Délai de traitement de l'EJ à partir de la DA	Écart moyen sur la période entre la date d'intégration de la demande d'achat dans Chorus et la date de validation finale de l'engagement juridique	Vérifier que la prise en charge des demandes d'achats par les gestionnaires d'engagement juridique est faite dans des délais acceptables par les services prescripteurs
Engagement Juridique	IB3	Conformité	Taux des engagements juridiques hors subventions, baux et décisions diverses dont le délai engagement juridique/demande de paiement est réduit (modification du libellé)	Nombre d'EJ hors subventions, baux et décisions diverses dont l'écart entre la date de validation de l'EJ et la date de création (date de base) de la demande de paiement correspondante est inférieur ou égal à 2 jours / Nombre total d'engagements juridiques hors subvention pour lesquels il existe au moins une DP comptabilisée	Apprécier la part des engagements juridiques correspondant à des engagements juridiques "de régularisation". Les dépenses pour lesquelles l'EJ est validé, la livraison effectuée, le service fait constaté puis certifié et la DP créée en moins de 2 jours peuvent correspondre très certainement à des dépenses pour lesquelles l'engagement juridique a été créé ultérieurement à la réception de la facture.
Engagement Juridique	IB3bis	Conformité	Montant des engagements juridiques hors subventions, baux et décisions diverses dont le délai engagement juridique/demande de paiement est réduit	Montant cumulé des EJ hors subventions, baux et décisions diverses dont l'écart entre la date de validation de l'EJ et la date de création (date de base) de la demande de paiement correspondante est inférieur ou égal à 2 jours / Montant total des engagements juridiques hors subvention pour lesquels il existe au moins une DP comptabilisée	Compléter l'indicateur précédent (IB3) en appréciant la part en montant des engagements juridiques correspondant à des engagements juridiques "de régularisation".
Engagement Juridique	IB4	Efficience	Taux d'engagements juridiques hors subventions, baux et décisions diverses de petit montant (modification du libellé)	Nombre d'engagements juridiques hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur ou égal à 50 euros/nombre total d'engagements juridiques Evolution : Remplacement du seuil unique à 50 € par une distribution par tranches : de 1 à 50 € / de 50 à 100 € / de 100 à 2000 € / supérieur à 2000 €	Apprécier la part des engagements juridiques pour lesquels une révision du processus amont paraît nécessaire. L'examen de cet indicateur permet de déceler des pratiques d'achats non conformes à la politique d'achat ou non optimisées (ex. absence de regroupement des DA pour émission de bons de commande globalisés au fournisseur).
Engagement Juridique	IB5	Conformité	Taux de postes d'engagements juridiques PLACE de type « Marché unique », « Marché mixte » et « Marché à tranches »	Nombre de postes d'engagements juridiques de type ZMU, ZMX et ZMT issus de PLACE commandés (PM001) / Nombre total de postes d'engagements juridiques de type ZMU, ZMX et ZMT commandés	Les engagements juridiques de type " Marché unique ", " Marché mixte " et " Marché à tranches " correspondent aux types d'EJ devant être saisis obligatoirement dans l'application PLACE.

Présentation des Indicateurs MP3

Indicateurs majeurs historiques

Processus	Indicateur	Type d'indicateur	Libellé actuel de l'indicateur et indication de modification de libellé	Définition de l'indicateur	Objectif
Service Fait	IC1	Conformité	Taux des dossiers dont le délai entre le service fait et la demande de paiement est inférieur à 0 jour	Nombre de certifications de service fait dont l'écart entre la date comptable du service fait et la date de création (date de base) de la demande de paiement correspondante est inférieur ou égal à 0 jour / Nombre total de certifications de service fait pour lesquelles il existe au moins une DP comptabilisée	Apprécier la part des certifications de services faits réalisées après réception de la facture La certification du service fait postérieurement à la réception de la facture peut être normale (ex. fluides, téléphonie...) ou bien résulter de pratiques non conformes (ex. la certification du service fait est prononcée en faisant viser la facture papier par le service bénéficiaire)
Service Fait	IC1bis	Efficience	Délai moyen entre le service fait et la demande de paiement	Somme des délais entre la date comptable du service fait et la date de création (date de base) de la demande de paiement, en jours ouvrés / Nombre total de certifications de service fait pour lesquelles il existe au moins une DP comptabilisée	Compléter l'indicateur précédent (IC1) en fournissant le délai moyen entre le service fait et la demande de paiement
Service Fait	IC2	Conformité	Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans le système d'information	Nombre de dossiers de certification sans constatation de service fait / Nombre total de dossiers de certification de service fait	Apprécier la part des constatations qui ne sont pas réalisées dans Chorus Formulaires
Service Fait	IC1ter	Efficience	Délai moyen entre la certification du SF et sa constatation	Somme des délais entre la date de certification du SF (code mouvement 105, date comptable) et la date de constatation du SF (code mouvement 103, date comptable) / Nombre total de certifications de service fait pour lesquelles il existe au moins une DP comptabilisée	Compléter l'indicateur précédent (IC1) en fournissant le délai moyen entre la certification du service fait et sa constatation.
Demande de paiement	ID3	Conformité	Répartition des demandes de paiement sur la commande publique par délai de paiement (nouveau libellé)	Nombre de demandes de paiement sur la commande publique dont le délai global de paiement est supérieur à 30 jours / Nombre total de demandes de paiement payées sur la commande publique	Évaluer la fluidité du processus de paiement Un taux de demandes de paiement payées à plus de 30 jours sur la commande publique peut révéler un goulot d'étranglement au niveau de la création ou de la validation de la demande de paiement
Demande de paiement	ID4	Efficience	Délai global de paiement sur la commande publique	Somme des délais globaux de paiement des DP payées sur la commande publique (valeurs 2.1, 2.2, 2.3) / Nombre total de demandes de paiement payées sur la commande publique	Évaluer le délai global de paiement moyen sur la commande publique
Demande de paiement	ID5	Conformité	Taux de postes de demandes de paiement sur EJ dématérialisées payées sur la commande publique	Nombre de postes de DP sur EJ dématérialisées payées sur la commande publique (valeurs 2.1, 2.2, 2.3) / Nombre total de postes de DP sur EJ payées sur la commande publique	Cet indicateur permet de mesurer le déploiement de la dématérialisation au sein des ministères.

Présentation des Indicateurs MP3

Nouveaux Indicateurs 2022 suite au cycle 10 GT Pilotage interministériel

Indicateur	Indicateur	Type d'indicateur	Libellé du nouvel indicateur 2022	Règle de calcul nouvel indicateur
Demande d'achat	IA2	Activité	Origine des DA	Distribution des DA par canal d'origine (SI achat / Saisie Chorus Formulaires / autre).
Engagement Juridique	IB7	Activité	Suivi des saisies en quantité	postes d'EJ en quantité / postes d'EJ
Service Fait	IC3	Conformité	Taux de DP sans SF constaté	Stock de DP sans SF constaté / Stock de DP non payées
Demande de paiement	ID5bis	Activité	Taux de postes de demandes de paiement sur EJ dématérialisées payées sur les subventions, décisions diverses et baux	Nombre de postes de DP sur EJ dématérialisées payées sur les subventions, décisions diverses et baux / Nombre total de postes de DP sur EJ
Demande de paiement	ID6	Efficience	Montant total des DP d'IM non payées	DP d'IM existantes non payées + les DP d'IM supprimées

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur IA1 : Taux de bons de commande sur marché et MAPA unique initialisés sans demande

d'achat préalable

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022	% variation 2022 / 2021
SE AC	Administration Centrale	56%	51%	34%	25%	-26%
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	8%	5%	13%	6%	-56%
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	27%	34%	28%	22%	-21%
RECCHOR035-CGFDEDU035	Région académique BRETAGNE	20%	13%	3%	1%	-81%
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	10%	12%	8%	7%	-11%
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	8%	20%	8%	9%	20%
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	7%	8%	7%	5%	-33%
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	4%	7%	7%	6%	-10%
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	7%	6%	6%	8%	26%
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	17%	21%	15%	11%	-27%
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	9%	18%	9%	7%	-21%
RECCHOR006-013	Région académique PACA	9%	7%	6%	3%	-57%
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	7%	13%	10%	6%	-46%
RECCHOR02A	Académie de CORSE	13%	24%	24%	24%	2%
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	56%	51%	39%	19%	-51%
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	33%	31%	9%	9%	6%
RECCHOR973	Académie de GUYANE	0%	7%			
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	5%	8%	6%	6%	-2%
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE	100%	100%	100%	89%	-11%
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM	100%	100%	93%	87%	-6%
ESECHOR086	IH2EF	100%	100%	100%	55%	-45%
SIECHOR094	SIEC	5%	8%	5%	6%	17%
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière - DCISIF		22%	23%	19%	14%	-25%

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur IB2 : Délai moyen de traitement de l'engagement juridique à partir de la demande d'achats

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022	% variation 2022 / 2021
SE AC	Administration Centrale	2,0	2,2	2,6	2,5	-3%
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	1,2	1,6	1,5	1,4	-11%
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	2,1	2,1	2,1	2,1	1%
RECCHOR035-CGFDEUDU035	Région académique BRETAGNE	2,9	2,7	1,8	2,3	28%
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	2,5	3,1	2,5	3,2	29%
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	1,2	1,5	1,5	1,6	9%
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	1,4	1,3	1,2	1,8	44%
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	1,5	1,5	1,3	1,4	4%
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	2,0	2,3	1,8	1,7	-6%
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	1,5	1,4	1,5	1,3	-12%
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	1,2	1,6	2,3	1,8	-22%
RECCHOR006-013	Région académique PACA	2,1	2,2	1,8	1,7	-6%
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	2,7	3,0	2,6	3,3	26%
RECCHOR02A	Académie de CORSE	3,4	2,3	1,8	4,3	134%
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	2,3	3,3	2,9	8,3	185%
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	1,7	5,1	1,4	1,7	20%
RECCHOR973	Académie de GUYANE	4,7	3,9			
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	2,9	2,1	1,9	4,5	133%
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE				4,3	
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM		13,0	4,9	3,4	-30%
ESECHOR086	IH2EF				1,0	
SIECHOR094	SIEC	1,3	1,8	1,3	1,1	-16%
		1,8	2,0	1,8	2,1	16%

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur IB3 Bis : Taux des EJ hors subvention, baux et décisions diverses dont le délai EJ/DP est inférieur ou égal à 2 jours (en montant d'EJ)

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022	% variation 2022 / 2021
SE AC	Administration Centrale	9%	9%	6%	11%	95%
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	10%	14%	18%	6%	-66%
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	17%	6%	4%	4%	8%
RECCHOR035-CGFDEU035	Région académique BRETAGNE	2%	3%	2%	6%	285%
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	9%	6%	11%	1%	-88%
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	68%	60%	62%	15%	-76%
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	70%	39%	14%	16%	19%
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	14%	22%	7%	24%	222%
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	11%	3%	3%	8%	167%
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	12%	3%	3%	3%	0%
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	7%	4%	13%	5%	-58%
RECCHOR006-013	Région académique PACA	4%	5%	5%	4%	-14%
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	57%	65%	70%	9%	-87%
RECCHOR02A	Académie de CORSE	6%	3%	29%	2%	-94%
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	27%	20%	19%	22%	14%
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	42%	70%	14%	18%	33%
RECCHOR973	Académie de GUYANE	8%	3%			
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	13%	16%	7%	18%	146%
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE	26%	22%	26%	9%	-63%
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM	1%	2%	5%	24%	348%
ESECHOR086	IH2EF	3%	1%	3%	5%	60%
SIECHOR094	SIEC	4%	8%	3%	4%	20%
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière - DCISIF		21%	21%	14%	11%	-24%

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur IB4:

Taux des EJ hors subventions, baux et décisions diverses d'un montant inférieur à 50 euros

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022	% variation 2022 / 2021
SE AC	Administration Centrale	4%	3%	3%	6%	87%
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	6%	5%	5%	3%	-29%
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	8%	7%	9%	5%	-47%
RECCHOR035-CGFDEDU035	Région académique BRETAGNE	10%	9%	9%	6%	-32%
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	10%	10%	10%	5%	-46%
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	8%	7%	8%	5%	-44%
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	9%	8%	8%	5%	-34%
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	5%	5%	5%	3%	-36%
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	9%	7%	6%	3%	-40%
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	9%	6%	6%	4%	-41%
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	4%	4%	4%	3%	-23%
RECCHOR006-013	Région académique PACA	5%	5%	5%	5%	-14%
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	12%	10%	10%	7%	-30%
RECCHOR02A	Académie de CORSE	7%	7%	8%	3%	-63%
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	14%	16%	8%	6%	-29%
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	11%	6%	5%	4%	-13%
RECCHOR973	Académie de GUYANE	2%	1%			
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	7%	5%	4%	3%	-15%
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE	2%	3%	2%	3%	14%
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM	6%	7%	6%	5%	-12%
ESECHOR086	IH2EF	4%	5%	4%	3%	-32%
SIECHOR094	SIEC	3%	3%	2%	3%	111%
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière - DCISIF		7%	6%	6%	4%	-25%

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur IC1 Bis : Délai moyen (en jours ouvrés) entre le SF et la DP

Objectif > 0 jours

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022
SE AC	Administration Centrale	-0,7	10,4	9,9	17,8
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	0,2	-0,3	2,5	0,7
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	-0,8	3,0	0,4	-2,3
RECCHOR035-CGFDEDU035	Région académique BRETAGNE	2,0	2,7	5,5	
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	-9,2	-9,5	-1,8	-13,1
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	10,6	9,1	4,6	-18,2
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	-2,0	0,0	2,2	5,0
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	2,4	5,1	5,8	5,6
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	0,2	1,9	4,6	-2,0
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	0,1	0,0	-0,4	-1,6
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	1,1	-1,8	0,7	1,0
RECCHOR006-013	Région académique PACA	-11,3	-12,2	-0,3	-1,8
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	0,8	-0,6	-0,2	0,1
RECCHOR02A	Académie de CORSE	-9,2	-15,5	-12,7	-16,9
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	-1,6	-5,0	-2,0	-4,7
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	-3,1	0,6	4,9	8,9
RECCHOR973	Académie de GUYANE	-15,5	-47,8		
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	-6,7	-4,5	-11,2	-15,5
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE	-16,8	-22,2	-9,3	-9,3
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM	-0,2	0,3	-0,1	-1,2
ESECHOR086	IH2EF	9,1	6,5	5,3	7,6
SIECHOR094	SIEC	4,8	-0,9	-5,9	-46,9
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière - DCISIF		-1,4	-0,3	1,4	-0,6

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur IC2 : Taux de certifications enregistrées sans constatation préalable dans chorus formulaires

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022	% variation 2022 / 2021
SE AC	Administration Centrale	51%	47%	37%	21%	-44%
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	4%	6%	3%	25%	618%
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	56%	48%	35%	33%	-6%
RECCHOR035-CGFDEDU035	Région académique BRETAGNE	45%	45%	29%		
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	40%	36%	36%	22%	-40%
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	21%	28%	25%	20%	-18%
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	15%	21%	23%	11%	-53%
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	26%	25%	18%	17%	-4%
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	20%	19%	21%	28%	36%
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	35%	32%	26%	23%	-13%
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	7%	12%	22%	26%	17%
RECCHOR006-013	Région académique PACA	27%	23%	11%	14%	32%
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	8%	23%	31%	49%	57%
RECCHOR02A	Académie de CORSE	49%	64%	57%	51%	-10%
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	79%	82%	80%	70%	-13%
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	39%	51%	27%	21%	-22%
RECCHOR973	Académie de GUYANE	3%	11%			
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	2%	1%	1%	3%	201%
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE	100%	100%	100%	96%	-4%
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM	95%	86%	86%	80%	-7%
ESECHOR086	IH2EF	97%	99%	99%	95%	-4%
SIECHOR094	SIEC	12%	12%	12%	7%	-42%
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière - DCISIF		33%	33%	29%	28%	-2%

Résultats Indicateurs MP3 : par région académique sur les 4 dernières années (2019-2022)

Indicateur ID3 : Taux de demandes de paiement sur EJ (commande publique) payées à + 30 jours

Service Exécutant	Libellé du service exécutant	2019	2020	2021	2022	% variation 2022 / 2021
SE AC	Administration Centrale	15%	11%	8%	6%	-22%
RECCHOR038-063-069	Région académique AURA	2%	5%	1%	4%	167%
RECCHOR021-025	Région académique BFCO	0%	5%	1%	1%	-31%
RECCHOR035-CGFDEDU035	Région académique BRETAGNE	4%	3%	3%	2%	-33%
RECCHOR045	Région académique CENTRE VAL DE LOIRE	6%	15%	5%	2%	-60%
RECCHOR051-054-067	Région académique GRAND EST	1%	7%	3%	4%	12%
RECCHOR059-080	Région académique HAUTS de France	1%	6%	1%	0%	-77%
RECCHOR075-078-094	Région académique ILE DE France	1%	17%	1%	2%	170%
RECCHOR014-076	Région académique NORMANDIE	1%	3%	2%	0%	-91%
RECCHOR033-086-087	Région académique NOUVELLE AQUITAINE	1%	3%	1%	1%	-44%
RECCHOR031-034	Région académique OCCITANIE	3%	8%	7%	10%	38%
RECCHOR006-013	Région académique PACA	10%	7%	2%	1%	-34%
RECCHOR044	Région académique PAYS DE LA LOIRE	2%	11%	3%	2%	-31%
RECCHOR02A	Académie de CORSE	5%	7%	5%	12%	127%
RECCHOR971	Académie de GUADELOUPE	5%	19%	6%	8%	28%
RECCHOR972	Académie de MARTINIQUE	2%	2%	2%	1%	-49%
RECCHOR973	Académie de GUYANE	18%	25%			
RECCHOR974	Académie de LA REUNION	26%	16%	24%	6%	-74%
RECCHOR976	Académie de MAYOTTE	31%	25%	19%	10%	-49%
RECCHOR975-986-987-988	Ensemble des COM	5%	2%	1%	2%	47%
ESECHOR086	IH2EF		1%		0%	
SIECHOR094	SIEC	0%	0%	13%	1%	-95%
Département du contrôle interne et des systèmes d'information financière - DCISIF		5%	7%	4%	3%	-5%